

MESSAGE

Séance du Conseil général du 10 décembre 2025

Objet :

Proposition : sentier de l'Adrey



Descriptif :

Par le biais de M. Jonas Ottiger, le PS – Les Verts a présenté la proposition ci-après :

Extrait du procès-verbal de la séance du 21 mai 2025 :

Cette proposition fait suite à ma question liée aux chemins autour de la commune, et plus précisément à l'Adrey autour du Sentier des Sorcières.

Je remercie le Conseil communal d'avoir étudié la question et proposé une solution qui nous a été transmise avant cette séance. Je suis un peu surpris que dans cette réponse on propose de suivre la route, d'après ma compréhension mais c'est peut-être un peu tôt pour préciser exactement par où passerait le sentier, mais on comprend qu'il suivrait la route, ce qui veut dire de remonter la Route de l'Adrey pour redescendre après vers le ruisseau, alors qu'il existe une servitude, donc un sentier public, dans le champ en bas qui serait beaucoup plus agréable, pratique et sûr pour les promeneurs. Je souhaite donc proposer que le Conseil communal étudie cette possibilité en priorité. A négocier bien sûr avec le propriétaire : on pourrait sûrement faire passer le sentier par le bord du champ, plutôt que le milieu où se trouve la servitude.

Il y a déjà relativement peu de sentiers dans notre village en comparaison avec d'autres communes. Je pense qu'il vaudrait la peine d'en faire au moins là où il existe un droit pour le public.

Le Conseil général est invité à se prononcer quant à cette proposition.